

Ajustements de rentrée : toujours aucun dialogue...

Contexte :

Aujourd'hui s'est tenu un Comité Technique Spécial Départemental concernant notamment les ajustements de rentrée dans les écoles du département. Ce CTSD faisait suite au vote unanime contre qu'avait reçu la proposition de la DASEN le mercredi 4 septembre. Les délégués du personnel avait préalablement écrit à la DASEN pour lui exprimer leur position et demander les informations auxquelles ils doivent statutairement avoir accès dans ce cas. En ouverture de la séance, ils ont lu la déclaration intersyndicale ci-dessous :

Les délégués du personnel FSU et UNSA Education, émettent les plus vives inquiétudes sur les conditions d'exercice du dialogue social dans les instances départementales.

A la suite du CTSD, qui s'est tenu mercredi 4 septembre, nous avons le regret de constater les dérives suivantes :

- *Aucun document ne permet plus d'appuyer les échanges,*
- *Les élus des personnels voient leur rôle réduit et aucune perspective d'initiative ne leur est offerte,*
- *Les possibilités de discussion ne se réduisent plus qu'à des déclarations, dans lesquelles nos demandes, nos attentes d'un retour à plus de transparence sont caricaturées comme position de blocage.*

Madame le directeur douterait-elle de notre capacité à être des forces de proposition ?

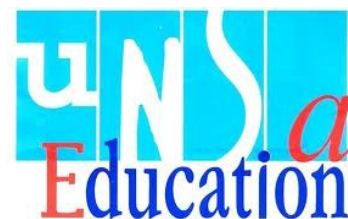
Dans l'état actuel, nous craignons que le CTSD ne se trouve discrédité et que les personnels, via leurs élus, ne soient plus représentés.

Nous demandons le retour à un fonctionnement normal et conforme aux textes réglementaires.

*Les délégués du personnel
Guéret, le 13 septembre 2013*



Communiqué de presse :



Les délégués du personnel n'ont encore pu que constater le manque de moyens alloués au département puisque le nombre de personnels disponibles est inférieur à celui de la rentrée 2012. Une année 2012/2013 qui a pourtant connu un nombre très conséquent d'absences non-remplacées. **Ce ne sont pas moins de 12 personnels en moins dans le département en cette rentrée...**

Aujourd'hui, tous les choix opérés par la DASEN se font donc en amputant les moyens de remplacement du département. Les délégués du personnel ont donc demandé à l'unanimité l'ouverture de la liste complémentaire du concours de recrutement des professeurs des écoles.

Les délégués du personnel se sont encore une fois opposés aux choix de la DASEN qui semblaient être arrêtés bien en amont de la réunion de ce comité et qu'elle avait encore bien des difficultés à justifier... Ces choix ne semblent pas guidés par l'intérêt des élèves mais par une somme d'intérêts particuliers et/ou partisans. Cette iniquité de traitement entre écoles ayant des effectifs semblables est injustifiable : l'écart peut aller jusqu'à 3 classes de différences !!!

Pour les organisations syndicales dont l'intérêt des élèves, des personnels et du département (intérêts convergents) est l'unique objet, cette situation est inacceptable. Dans ces conditions, nous nous inquiétons fortement de la préparation de la rentrée scolaire 2014. La Creuse, département fortement rural, a besoin d'un avocat pour que soient prises en compte ses spécificités. Celui-ci doit avoir une véritable envie de la défendre, de contribuer à son développement et porter un projet ambitieux pour son tissu scolaire : nous doutons très fortement de la volonté de la DASEN de poursuivre cette ambition !!!

Les organisations syndicales se tournent aujourd'hui vers le Recteur pour que cette situation prenne fin et que la Creuse retrouve enfin un fonctionnement juste, équitable et démocratique de son système éducatif.

Guéret, le 13 septembre 2013